



Points pour la réunion des DP du 05 Janvier 2017

Réclamations nouvelles :

1. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de respecter le Code du travail et les conventions collectives de la métallurgie applicables en France, notamment les salaires minima, pour les salariés du site d'Alstom à Bangalore, qui travaillent au sein de l'établissement TIS Saint-Ouen, même pour des périodes inférieures à 2 mois, conformément à la loi, notamment l'article L1262-4 du Code du travail (salaires, congés, ...).

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Nous sommes en conformité avec la législation.

2. D'une manière plus générale, les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire respecter l'article L1262-4 du Code du travail pour tous les salariés d'entreprises établies hors de France détachés sur l'établissement.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

La législation est respectée par la Direction.

3. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction si Alstom a bien déposé une déclaration préalable à l'Inspection du travail pour le détachement de chacun des salariés du site Alstom de Bangalore qui travaillent sur l'établissement TIS Saint-Ouen.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Il est bien établit une déclaration auprès de l'Inspection du travail pour tout salarié d'ALSTOM Bangalore qui rejoint le site de STO en vue d'exercer leur fonction. Dans le cas de formation, cette obligation ne s'applique pas dans la mesure où la convention de formation est déjà visée par la DIRECCTE.

4. Les délégués du personnel FO demandent que la subvention versée par la Direction pour chaque repas pris au restaurant d'entreprise par un salarié Alstom soit augmentée au moins de la valeur de l'augmentation du droit d'entrée au 1^{er} janvier 2017, c'est-à-dire 3 centimes.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Les chiffres annoncés sont maintenus.

5. Il est écrit dans l'accord GPEC au paragraphe intitulé «Les dispositifs spécifiques des fins de carrières », page 12 : « Les dispositifs d'aménagement du temps de travail (RPA, CET) applicables sont ceux de l'accord GPEA (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Ages) du groupe Alstom ».

L'accord GPEC étant prolongé jusqu'à fin mars 2017, les délégués du personnel FO demandent à la direction de prendre en compte les demandes de RPA au moins jusqu'à fin mars 2017.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

La prolongation de l'accord GPEC – Article 1 – précise que les dispositifs de fin de carrière (RPA) ne sont pas prolongés.

« Article 1:

A l'exception des dispositions prévues au Chapitre 3 – Les dispositifs de fin de carrières – relatives à l'Allocation de Départ en Retraite, l'accord relatif à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences applicable pour une durée déterminée arrivant à son terme le 31 Décembre 2016 est reconduit pour une nouvelle période à durée déterminée qui expirera le 31 mars 2017.

A cette date le présent avenant cessera de produire tout effet. »





6. La communication habituelle pour la conversion du ½ 13e mois en jours CET n'a pas été faite cette année par la Direction, ce que la Direction a reconnu en séance lors des DP de décembre 2016.

Les délégués du personnel FO réclament que cette communication soit néanmoins effectuée et que les demandes de conversion du $\frac{1}{2}$ 13e mois en jours CET, même tardives, soient prises en compte.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Il n'est pas prévu de communication ni de régularisation de situation.

7. Les salariés d'une partie du département IXL au RDC de Kappa (espace en face de la FIVP) se plaignent d'une température très basse pour travailler (entre 16 et 17 degrés) : preuve étant avec un thermomètre installé en permanence. Certains gardent leur manteau pour travailler. Il y a d'autre part des problèmes de bruit provenant notamment de la salle de sport, d'éclairage pas toujours bien placé (l'éclairage n'est pas forcément au-dessus des bureaux) et d'opacité des vitres engendrant une sensation de claustrophobie (les vitres sont opaques car on est au rdc, mais il existe des vitres opaques depuis l'extérieur et translucides depuis l'intérieur).

Cet espace au départ était destiné aux salariés travaillant en face en FIVP et donc non présents en permanence dans cet espace, ce qui n'est pas le cas du département IXL.

D'autre part ces salariés viennent du 6^{ème} étage avec donc des dégradations importantes de leurs conditions de travail.

Les délégués du personnel FO réclament une amélioration notable et urgente des points cités et en particulier le chauffage qui est le point le plus gênant.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Des relevés de températures ont été effectués ce jour, 22°C et 21.7°C ont été relevés. Les collaborateurs du plateau informe que la température est bonne, excepté ce lundi matin où il a fait un peu froid. Pour des raisons de sécurité, ce vitrage ne sera pas remplacé.

Les problèmes de nuisances émanant de la salle de sport sont pour la première fois remontés alors que la salle existe depuis l'ouverture du bâtiment. Un message de sensibilisation sera fait à notre prestataire Corporate Gym.

8. ALISTA «Time» : la gestion des ½ journées est boguée.

Si on pose un congé de plusieurs jours en commençant par une après-midi, ALISTA ne positionne que des après-midi pour l'ensemble des jours!

Inversement, si on veut terminer un congé de plusieurs jours par une matinée, ALISTA transforme la ½ journée en journée.

Le bogue est contournable en faisant 2 demandes mais ce fonctionnement de l'outil n'est pas très professionnel.

Les délégués du personnel FO réclament la résolution de ce problème.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Le problème récemment identifié sera remonté aux équipes support pour traitement.

 Suite au passage au nouvel ALISTA, les salariés à l'horaire collectif bénéficiant d'un crédit d'heures ne peuvent plus utiliser ce crédit d'heures car le calcul des heures est faux avec le nouvel ALISTA.

Les délégués du personnel FO demandent à la direction la correction du calcul des heures dans ALISTA.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Le problème est identifié et nous attendons une réponse de notre fournisseur.

10. Droits aux RTT.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de communiquer officiellement la liste des absences réduisant le droit aux jours de RTT, liste effectivement appliquée sur





l'établissement.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de vérifier et de corriger cette liste qui notamment ne doit pas comprendre les absences maladie ou maternité des salariés en forfait jours, selon la jurisprudence.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Les absences réduisant le droit aux jours de RTT sont : Absence : enfant malade, évènement familial, jury assise, médaille, congés sans solde, injustifiée, période militaire, chômage partiel, CET fin de carrière, engagement humanitaire, congé mobilité, congé parental éducation, présence parentale, congé solidarité familiale, congé soutien familiale, invalidité, maladie, mise à pied disciplinaire, accident de trajet, accident de travail, maladie professionnelle, maternité, paternité, absence pathologie.

11. Les toilettes situées au RDC noyau jaune sont hors service depuis plusieurs jours Les délégués du Personnel FO demandent à la Direction une remise en service dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Le lavabo a été arraché du mur et posé par terre. En attente du devis de remise à niveau.

Réclamations déjà déposées et toujours d'actualité :

12. RPA : le délai de réalisation des avenants au titre du RPA est trop long et incompatible avec le démarrage effectif du RPA avec un avenant signé. Les salariés sont amenés à commencer leur temps partiel relatif au RPA avant qu'ils aient pu signer leur avenant.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que les avenants au titre du RPA soient proposés aux salariés à une date compatible avec un démarrage à la date pour laquelle ils ont exprimé leur demande.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Nous prenons acte.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de répondre plus précisément à notre revendication, la prise d'acte n'étant pas une réponse suffisamment claire.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Les deux situations problématiques ont été gérées et prises en compte.

13. La serrure de la porte d'accès au hall du bâtiment Kappa ne fonctionne pas depuis plusieurs semaines.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que la serrure de cette porte soit réparée dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Nous attendons la livraison de la pièce détachée

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point d'avancement.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

La serrure est actuellement en commande et en attente de livraison pour mise en place.

14. La formation permettant aux salariés une préparation à la retraite n'est plus disponible.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de re-proposer cette formation qui concerne et intéresse plusieurs salariés.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Cette formation ne fait pas partie des priorités définies au sein de l'établissement.





Les délégués du personnel FO rappellent que cette formation est prévue au chapitre 8 intitulé « préparation à la retraite » de l'accord d'établissement sur les mesures en faveur de l'équilibre vie professionnelle/vie privée signé le 31 mars 2015. Les délégués du personnel FO demandent donc la programmation de cette formation en application de cet accord, qui a été prorogé.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Pour des questions de priorités, cette formation n'a pas été retenue.

15. Suite aux retours de plus en plus nombreux des salariés sur l'augmentation du délai pour obtenir un entretien avec leur RH et aussi des entretiens annulés tardivement et non reprogrammés,

Suite aux difficultés des salariés pour obtenir des réponses et le traitement de leurs demandes de dossiers administratifs

Les délégués du personnel FO demandent que des ressources supplémentaires soient mises en place pour répondre à ces besoins.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Nous prenons acte de votre demande.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de répondre plus précisément à notre revendication, la prise d'acte n'étant pas une réponse suffisamment claire. De plus la situation perdurant, quelles dispositions ont été / seront prises pour avoir des délais acceptables.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Il n'est pas prévu d'augmenter les effectifs des équipes AES. S'agissant de l'équipe de Responsables RH sur le site de STO, deux recrutements sont en cours.

16. Sous le nouvel ALPS, les commentaires saisis par le « collaborateur » n'apparaissent pas vu du « collaborateur ».

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire évoluer l'outil pour que le « collaborateur » puisse vérifier ses commentaires saisis.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Un problème technique a été identifié sur la partie commentaire et est en cours de traitement par les équipes support.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Nous relançons les équipes support.

17. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire réparer dans les plus brefs délais l'ascenseur au Kappa zone jaune qui est en panne depuis plus d'un mois.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

La société de maintenance a mis en panne cet ascenseur et attends des pièces pour le remettre en service. Nous attendons une date de la société de maintenance pour son intervention

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Effectivement, une pièce est en attente de livraison pour mise en place. L'ascenseur est de nouveau en fonction depuis le 10 janvier. Bouygues Energie et Service a lancé un appel d'offre afin de voir si des sociétés sous-traites concurrentes pouvaient nous proposer de meilleurs services.

18. Plateformes de test: le rapport du bureau Véritas suite aux contrôles réalisés les 23/09 et 30/09 sur les plateformes de test a relevé 4 observations sur les plateformes de Kappa et Sigma : les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'effectuer ces 4 modifications dans les





plus brefs délais et de régler aussi le problème des liaisons équipotentielles sur les plateformes de Sigma.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Les 4 remarques qui portaient sur les plateformes de Kappa ont été réalisées. Les liaisons équipotentielles sur la plateforme SIGMA sont réalisées par les équipes Bouygues sur demande d'IT Up lors des modifications.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date à laquelle les installations seront à nouveau vérifiées par le Bureau Veritas ?

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Les vérifications réglementaires sont réalisées une fois par an.

19. Indisponibilité des isoloirs : les isoloirs sont quasi occupés à 100 % à certaines heures de la journée et il est difficile d'en trouver un de libre pour une réunion improvisée ou pour s'isoler pendant quelques minutes.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la création d'isoloirs supplémentaires et le rappel des bonnes pratiques d'utilisation de ces isoloirs : usage réservé pour les mini réunions à plusieurs et pour une utilisation individuelle ponctuelle, mais pas de réservations ni d'utilisation individuelle prolongée.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Cette communication a déjà été réalisée le 12 Septembre 2016 via le TeamsFlash Saint-Ouen -Rappel Règles de Vie sur ATagora. Un rappel a été réalisé via le COSITE de Saint-Ouen auprès des managers afin que les situations se résolvent.

La situation ne s'est pas améliorée avec en particulier l'occupation de certains isoloirs par des salariés de Bangalore faute de place disponible.

Les délégués du personnel FO réitèrent leur revendication du 1er Décembre 2016.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Un rappel a été réalisé via le COSITE de Saint-Ouen auprès des managers afin que les situations se résolvent. Un état des lieux est attendu pour chaque département au le COSITE du 16 janvier afin d'évaluer la situation.

20. ALISTA «Time» (1): depuis le 12 Octobre, la gestion des absences se fait dans Alista Time. Un certain nombre de libellés ont changé dans les écrans où apparaissent les différents compteurs prévisionnels et les salariés ont des difficultés à s'y retrouver par rapport au solde des compteurs précédents. Il faut notamment que soit précisé à quoi correspondent les différents compteurs pour les jours de CP et de CET et la modification concernant la gestion du compteur pour les jours de RTT.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de mettre à jour dans les meilleurs délais le document «NOTE RELATIVE A LA GESTION ET PLANIFICATION DES CONGES 2014.pdf» situé sur Teamspace de France Signalling à l'adresse suivante: https://teamspace.alstom.com/sites/TrTISSAINTOUEN_Team/SitePages/Informations%20RH.as

Réponse de la Direction du 8 Novembre 2016 :

Le document «NOTE RELATIVE A LA GESTION ET PLANIFICATION DES CONGES » sera mis à jour début décembre cependant les salariés peuvent se référer à la communication TEAMFLASH – TIS ALISTA du 3 octobre 2016. Cette communication renvoie par le biais d'un lien vers un guide utilisateur.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

La note mise à jour sera réalisée avant la fin du mois.





Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

La note mise à jour est diffusée sur Team Space à l'adresse suivante :

https://teamspace.alstom.com/sites/TrTISSAINTOUEN_Team/SitePages/Home.aspx

21. ALISTA «Activity» : le support de formation et la session de formation n'ont pas présenté toutes les fonctionnalités disponibles telles que l'utilisation des boutons Cpy+1, Dup, ... Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'enrichir le support de formation pour qu'il présente toutes les fonctionnalités utiles pour la saisie des activités.

Réponse de la Direction du 8 Novembre 2016 :

Une annotation a été mise page 10 présentant ces 2 fonctions.

La fonction DUP n'est pas documentée dans le support de formation. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'enrichir à nouveau le support de formation.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Un point sera réalisé avant tout avec les Key Users afin de vérifier la nécessité d'enrichir le support de formation

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Le point sera réalisé courant janvier.

22. Toilettes Hommes Kappa Noyau C : sur une période d'environ 2 mois, les toilettes Hommes situées au 1^{er} étage de Kappa ascenseur jaune (Noyau C) ont refoulé à 4 reprises dont 2 fois dans la seule journée du 25 Octobre 2016. Ces refoulements ont provoqué beaucoup de désagréments pour les salariés travaillant à proximité directe de ces toilettes (2 « open space »). Entre autres pendant plusieurs jours : des odeurs très nauséabondes, l'indisponibilité des toilettes, le détournement de l'accès à la zone des toilettes afin de procéder au nettoyage de la moquette (cela concerne également le passage à un 3è « open space » via la passerelle). Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de prendre les dispositions afin que ces refoulements ne se reproduisent plus et de faire remplacer la moquette qui n'est nettoyée qu'en surface ...

Réponse de la Direction du 8 Novembre 2016 :

Le nécessaire a été effectué la semaine dernière avec un curage de la canalisation verticale. Les travaux se sont poursuivis sur les canalisations des niveaux inférieurs tout le long de la semaine. Des nouvelles opérations plus importantes consistant à enlever les blocs de calcaires s'étant formés dans la canalisation seront programmées. Un point de situation global sera réalisé à l'issue de ces opérations afin de définir les mesures à mettre en œuvre (changement de moquette si nécessaire).

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire point d'avancement. A ce jour la dalle béton et/ou le faux plancher situés sous la moquette n'ont pas fait l'objet d'un nettoyage et les dalles de moquettes n'ont pas été remplacées.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

La Direction confirme sa réponse à savoir : Un point de situation global sera réalisé à l'issue de ces opérations afin de définir les mesures à mettre en œuvre (changement de moquette si nécessaire).

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Le lavabo a été arraché du mur et posé par terre. En attente du devis de remise à niveau





23. Des deux-roues motorisés stationnent souvent dans le parking Kappa sur des espaces de passage piéton, ce qui peut entraver la circulation des piétons.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un rappel à l'ordre et d'indiquer qu'il y a suffisamment d'espaces deux-roues motorisés sur les 3 niveaux.

Réponse de la Direction du 8 Novembre 2016 :

Des rappels seront faits par le service de sécurité.

Le problème n'est pas réglé, des deux-roues motorisés stationnent toujours sur les passages piétons.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'apposer sur tous les piliers à côté des espaces de passages piétons occupés une note du style «Interdiction de stationner sur les passages piétons qui doivent rester libres pour permettre le passage des piétons».

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

La Direction confirme sa réponse à savoir : des rappels seront faits par le service de sécurité.

Les rappels ne sont pas suffisants.

Les délégués du personnel FO réitèrent leur revendication du 1er Décembre 2016.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

La réponse de la Direction reste inchangée.

24. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de convoquer une réunion de négociation avec les organisations syndicales sur la question de la prolongation de l'accord équilibre travail/vie privée en informant ces dernières du bilan financier de l'accord d'établissement.

Réponse de la Direction du 8 Novembre 2016 :

Nous prenons acte de votre revendication.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de répondre plus précisément à notre revendication, la prise d'acte n'étant pas une réponse suffisamment claire.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Une réunion sera programmée courant décembre sur la question de la prolongation de l'accord équilibre travail/vie privée.

Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande de réunion de négociation qui devait être programmée courant décembre.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Deux réunions sont organisées concernant l'accord équilibre travail/vie privée.

25. Aucune communication n'a été faite auprès des salariés suite au départ à la retraite du salarié chargé de la réalisation des badges entreprise.

Aucune communication non plus n'a été faite sur l'emplacement du nouveau local « BADGES » et des heures d'ouverture de ce local.

De ce fait, plusieurs salariés se sont présentés à l'ancien local, n'ayant reçu aucune information.

Le nouveau local « BADGES » n'est par ailleurs pas très bien matérialisé car lorsque la porte reste ouverte, il est difficile de savoir qu'il s'agit du local « BADGES ».

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'effectuer une communication spécifique aux salariés dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

Aucune communication générale ne sera effectuée. La signalétique du « local des badges » sera améliorée afin que cette information soit visible porte ouverte.





La signalétique est insuffisante, les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'effectuer une communication spécifique aux salariés dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 8 Novembre 2016 :

L'information a été communiquée aux assistantes de département. Un rappel sera fait par mail.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire point d'avancement.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Une nouvelle communication a été adressée à l'ensemble des équipes via les assistantes de département 24 novembre 2016.

Toutes les équipes n'ont pas reçu cette communication, les cascades ne fonctionnant pas. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande à la Direction d'effectuer une communication spécifique aux salariés dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Il n'est pas prévu de réaliser une autre communication.

26. Le verrou de la porte du parking de Kappa niveau -1 est en position bloquée depuis plusieurs jours empêchant la fermeture de la porte. La sécurité incendie n'est donc pas assurée par cet accès.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que la serrure soit réparée rapidement.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

La réparation de la serrure a été réalisée semaine 40 mais des réparations sont toujours en cours sur la porte.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement.

Réponse de la Direction du 8 Novembre 2016 :

La porte est opérationnelle.

Il y a toujours un problème avec la fermeture de cette porte car le groom ne permet pas la fermeture complète de la porte .Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de finaliser la réparation.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

La situation est en cours de traitement.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point d'avancement.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Une vérification a été effectuée ce jour, la porte est opérationnelle.

27. De nouvelles difficultés sont survenues suite au passage sous GSI. Les salariés sont toujours dans l'incapacité d'obtenir un support de l'équipe CONCUR de Lille quand celle-ci ne valide pas un remboursement. Des salariés ne sont actuellement pas remboursés de leur note de frais d'un montant de 1500 euros pour un dépassement de moins de 20 euros.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir aux salariés un numéro de téléphone pour être en mesure de contacter l'équipe CONCUR de Lille et obtenir une réponse dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

Dans le cas où un problème :

- de remboursement d'une note de frais NDF (attente du paiement, retour de la note de frais , demande de justificatifs) , il faut adresser un courriel à l'adresse suivante :

AlstomTransport.Notesdefrais@fr.qt.com.





- d'utilisation de l'outil CONCUR (mot de passe, message bloquant pour établir la ndf, problème OTP etc...), il faut adresser un courriel à l'adresse :

adminconcur.ous1.fr.transport@alstom.com.

Les 2 adresses ci-dessus ne répondent pas aux courriels : les délégués du personnel FO redemandent à la Direction de fournir aux salariés un numéro de téléphone pour être en mesure de contacter l'équipe CONCUR de Lille et obtenir une réponse dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 8 Novembre 2016 :

Il n'est pas prévu de mettre en place un numéro d'appel. Nous remontons auprès des équipes concernées les dysfonctionnements rapportés liés notamment au délai de réponse.

Le remboursement d'une note de frais de 1500€ n'a toujours pas été réalisé depuis fin Août 2016, ce qui est complètement inacceptable.

Les délégués du personnel FO redemandent à la Direction de fournir aux salariés un numéro de téléphone pour être en mesure de contacter directement l'équipe CONCUR de Lille et obtenir une réponse dans les meilleurs délais. Les échanges d'e-mails ne sont pas concluants et ne permettent pas de CONCLURE.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Le remboursement de la note de frais de 1500€ est réalisé. La Direction maintien qu'il n'est pas prévu de mettre en place un numéro d'appel.

Les 2 adresses de messagerie électronique fournies ne répondent pas. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande à la Direction de fournir aux salariés un numéro de téléphone pour être en mesure de contacter l'équipe CONCUR de Lille et obtenir une réponse dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Il n'est pas prévu de mettre en place une hotline.

28. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de lancer au plus tôt une enquête sur le bien-être au travail.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

Le lancement de l'enquête est reporté à 2017 comme précisé au CE.

Suite au redéploiement des bureaux, nous pensons que cette enquête doit être lancée au plus tôt.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de lancer cette enquête au tout début de l'année 2017.

Réponse de la Direction du 8 Novembre 2016 :

Nous prenons acte de votre revendication.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de répondre plus précisément à notre revendication, la prise d'acte n'étant pas une réponse suffisamment claire.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

Du fait du lancement de l'enquête « Opinion Survey » au niveau du Groupe, l'enquête est décalée. La date n'est pas encore définie.

Les délégués du personnel FO demandent à nouveau à la Direction de lancer cette enquête au tout début de l'année 2017

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

La date précise n'est pas encore définie.





29. Les délégués du personnel FO demandent, conformément aux engagements de la Direction actés dans un PV de DP précédent (DP du 08/10/2014, réponse du 06/11/2014), de faire traduire ou de rédiger en français tous les documents concernant l'EHS. Ces documents sont les suivants :

EHS-IS-FRM-001 00 Work Permit Request (WPR) 19/12/2012

EHS-IS-FRM-002 00 EHS - Budget in tender 19/12/2012

EHS-IS-TEM-001 00 Template of Project EHS Management Plan 05/02/2013

EHS-IS-WMS-001 00 EHS Golden Rules 21/12/2011

EHS-IS-WMS-002 00 EHS Roles at regional center level 10/12/2012

EHS-IS-WMS-003 00 EHS in Tendering & Projects - TIS 05/02/2013

Réponse de la Direction du 2 Avril 2015 :

Les documents seront traduits.

. . .

Suppression de l'historique des réponses faites entre le 7 Mai 2015 et le 8 Novembre 2016 (8 réponses):

...

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date exacte de traduction et mise en ligne sous AECOMIS des derniers documents EHS non encore traduits.

Réponse de la Direction du 1er Décembre 2016 :

La date exacte n'est pas connue à ce jour.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de planifier la mise à jour des documents

Réponse de la Direction du 5 Janvier 2017 :

Les documents seront mis à jour sous AECOMIS au cours du mois de janvier 2017.